



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22137153

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne

le 10/11/22.

~~LE GREF~~

N° d'entreprise : **0404 371 719**

Nom

(en entier) : **PATRIA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **Rue du Vicinal, 12 6900 MARLOIE**

Objet de l'acte : Prolongation des mandats des administrateurs

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2022

L'assemblée générale extraordinaire de la SA PATRIA s'est réunie ce 03 novembre à 15h00 sous la présidence de Monsieur Maxime Collard, Administrateur-Délégué.

Le président constate que la majorité des parts sociales est représentée, soit 712 actions sur un total de 730 actions.

Ordre du jour :

Prolongation des mandats des administrateurs.

Décision :

L'assemblée générale décide à l'unanimité des actions représentées de :

-prolonger le mandat des administrateurs pour une durée de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire approuvant le bilan de 2027.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est levée à 16h00.

Maxime COLLARD,

Marine COLLARD,

HENIN Patricia, Texte

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/11/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).